

L'élection du Maire et des Adjointes a eu lieu le samedi 23 mai, elle a été diffusée en direct sonore publiquement et retransmise sur le site internet de la commune.



De gauche à droite, avec les distanciations sanitaires : Céline Tréjaut, David Labesque, Pascale Guagni-Le Moing, Arnaud Maubaret, Sébastien Rusch, Emilie Sacrispeyre, Dominique Goncalvès, Cécile Joly, Aurélien Laurent, Franck Lorenzon, Aurore Castagnet

Pascale GUAGNI-LE MOING a été élue Maire de la commune à l'unanimité par le conseil municipal.

Céline TREJAUT a été élue 1^{ère} adjointe à l'unanimité, elle aura délégation pour les finances.

Aurore CASTAGNET a été élue 2^e adjointe à l'unanimité, elle aura délégation pour la voirie.

Cécile JOLY a été élue 3^e adjointe à l'unanimité, elle aura délégation pour les bâtiments.

Discours du Maire :

« C'est pour moi un honneur de devenir maire de Saint-André-du-Bois et de succéder à Martine Delong que je remercie pour toutes ces années au service de la commune mais aussi pour son soutien et sa bienveillance à notre égard en cette période complexe d'état d'urgence sanitaire.

Nous sommes en effet restés en lien étroit puisque Martine Delong nous a tenu régulièrement informés des activités de la mairie, mais en plus de cela, elle nous a concertés pour chaque décision, et elle nous a fait participer. Autour de cela, nous avons maintenu la dynamique collaborative de notre groupe, nous sommes restés solidaires et mobilisables.

Nous nous inscrivons dans une continuité, pour apporter notre contribution dans un souffle nouveau, avec une équipe complètement renouvelée, motivée pour mettre en œuvre des actions concrètes.

Je remercie tous les électeurs qui nous ont accordés leur confiance,

Au cours de ce mandat, je souhaite privilégier la relation humaine pour que nous puissions évoluer dans cette démocratie de proximité qui favorisera la participation de tous. Avec l'aide des adjoints, qui assureront des permanences en mairie, nous serons disponibles et à l'écoute selon nos champs de compétences.

Je souhaiterais également m'adresser en particulier aux employés communaux qui vont progressivement s'adapter à ce changement dans leur quotidien de travail, nous nous efforcerons de les soutenir et de les accompagner.

Je remercie tous les bénévoles des associations Andrésiennes, acteurs du lien social avec lesquels nous nous engagerons.

Et pour terminer, je tiens à dire que je ressens une belle satisfaction à m'engager dans ce travail municipal, entourée de cette équipe, riche par la valeur et les compétences de chacun. Nous allons poursuivre notre travail, et endosser la responsabilité de devenir les représentants de tous les Andrésiens, pour co-construire l'intérêt général. »

Attributions des commissions communales:

FINANCES	C Tréjaut, D Labesque, S Rusch, E Sacrispeyre, P Guagni Le Moing
VOIRIE	A Castagnet, D Goncalvès, A Laurent, F Lorenzon, P Guagni Le Moing
BATIMENTS	C Joly, D Labesque, A Maubaret, S Rusch, P Guagni Le Moing
PERSONNEL	P Guagni Le Moing, F Lorenzon, A Maubaret, S Rusch, E Sacrispeyre, C Tréjaut
CELLULE DE CRISE	P Guagni Le Moing, D Goncalvès, C Joly, D Labesque, A Laurent
ASSOCIATIONS	P Guagni Le Moing, C Joly, D Labesque, A Laurent, F Lorenzon
COMMUNICATION	P Guagni Le Moing, D Goncalvès, C Joly, A Maubaret, E Sacrispeyre
URBANISME	P Guagni Le Moing, A Castagnet, A Laurent, A Maubaret, S Rusch
RPI	P Guagni Le Moing (Vice-Présidente), C Joly, F Lorenzon, S Rusch

Le compte-rendu du conseil municipal du 9 juin 2020 est consultable dans l'affichage de la mairie et sur le site internet de la commune.

Travaux de sécurisation du bourg : Réunion publique

Mesdames Messieurs, nous souhaiterions porter à votre connaissance, à l'occasion d'une réunion publique, le projet de sécurisation du bourg élaboré par l'ancienne équipe municipale. En effet, ce projet implique des travaux d'envergure et de longue durée et nous souhaiterions connaître vos avis à titre consultatif. Pour cela nous vous invitons à participer à cette réunion publique le lundi 29 juin à 18h30.

Distribution des sacs poubelles et masques tissus :

Lundi 6 juillet de 9h à 10h30 / jeudi 9 juillet de 17h30 à 19h / samedi 11 juillet de 10h30 à 12h

Informations associations :

AAPL : Le Covid nous a contraint à annuler de belles manifestations mais nous nous rattraperons dès septembre pour créer de beaux souvenirs à nos enfants. Nous appelons à la mobilisation des parents afin de poursuivre nos projets dans de bonnes conditions et avec enthousiasme !

Bénévoles, membres actifs ou membres du bureau, vous serez les bienvenus dans notre team !

Katia (Présidente) 0674168374, Katia33490@hotmail.fr

CDF : Votre comité des fêtes de St-André-du-Bois fait tout son possible pour organiser une soirée grillade/concert en août pour enfin se retrouver. Rejoignez-nous sur notre page Facebook pour partager vos avis. A très vite.

Raquette des coteaux : reprise de l'école de tennis depuis le vendredi 12 juin en respectant le protocole sanitaire. Un tournoi interne a également pu se dérouler et se termine ce week-end. Les inscriptions pour la saison prochaine se feront essentiellement lors des cours actuels et une permanence sera proposée le samedi 27 juin de 10 à 12 heures à Saint André et le mercredi 1er juillet de 16h30 à 18h30 à Pian.

Détente et Danse : Nous sommes inquiets des difficultés rencontrées cette année; baisse du nombre d'adhésions nécessitant de supprimer des cours et absence de recrutement d'animateur. Des cours ont pu être dispensés en visio. AG le 24/6

La Pétanque et la Chasse vous souhaitent un bel été.

Au plaisir de nous retrouver autour de la Maïade que nous envisagerons après la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Un numéro de permanence est mis à disposition en mairie (06.48.71.28.85)

Rédaction : La commission Communication et Culture